

Le patrimoine naturel

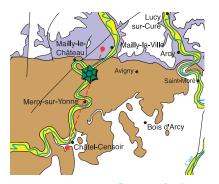


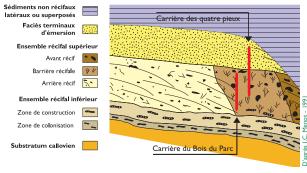
Polypier en gerbe

Autrefois était la mer : l'histoire de la terre visible à Mailly-le-Château

Entre les vallées de la Cure et la Loire subsiste sous nos pieds un immense récif corallien fossilisé qui se laisse apercevoir par endroits. Le sous-sol est en effet constitué d'un substrat de nature calcaire (corail fossilisé) qui s'étend sur 75 km de long. Sa largeur varie de 2 à 6 km pour une épaisseur de 140 à 150m. Il correspond à un système récifal qui s'est formé sous une mer chaude, claire et peu profonde il y a 150 millions d'années, lorsque l'actuelle France était au niveau du tropique. Les sites actuels les plus visibles se situent notamment dans la vallée de l'Yonne. Mailly-le-Château est aujourd'hui positionné à proximité de la frange de ce récif, c'est-à-dire près de la bordure externe de la construction, secteur de transition vers la mer plus profonde. Les falaises dégagées par l'Yonne et les carrières qui entaillent le versant nous dévoilent donc une séquence remarquable du récif :

- La carrière du Bois du Parc, (visible en sortie encadrée) est entièrement creusée dans la barrière récifale. On y observe de nombreuses colonies de coraux richement pourvues en polypiers aux formes variées (en lame, en boule ou en gerbe), atteignant une taille de 1 à 2 mètres, le plus souvent en position de vie.
- La carrière des Quatre Pieux (visible du bord de la route) présente dans sa partie inférieure la même structure et, dans sa partie supérieure, le faciès d'émersion, c'est-à-dire la zone où le récif affleurait à la surface, soumis alors aux marées. Cette zone est donc constituée de débris d'organismes marins coquilliers et restes de polypiers, tous deux usés et roulés par les vagues.





Zone récifale

Zone hors-récif

Alluvions récentes

Dépôts anté ou post-oxfordiens

/ / Faille

Facies oxfordien

Disposition des ensembles récifaux et non-récifaux

C'est à ce titre là un témoin exceptionnel visible de la géologie en France : les falaises de la vallée de l'Yonne et surtout celles de la Réserve Naturelle sont une des pages lisibles du livre de l'Histoire de notre Terre.

Ainsi, parmi toute la biodiversité du site (faune, flore, géologie), le sous-sol et les falaises représentent un enjeu de conservation prioritaire. L'objectif principal est alors de conserver ces "zones de lecture" en bon état de lisibilité, ce qui passe par :

- une prévention du pillage (prise d'un arrêté préfectoral d'interdiction de prélèvement),
- un maintien du bon état de conservation vis à vis de l'érosion naturelle,
- un maintien de la valorisation pédagogique du site (visites encadrées sur le site, prêt de moulages de fossiles, réimpression du livretguide géologique)
- tout cela en tenant compte des obligations de sécurisation du site (prévention des chutes de pierre).



L'écho des coraux

Lettre d'information annuelle de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc



Réserve Naturelle du Bois du Parc (bureau) :

11 bis, rue Ferdinand Gambon 58150 Pouilly-sur-Loire. 03.86.39.31.32 - reservenaturelle-boisduparc@orange.fr

Éditorial: le mot du Maire

La lettre de la Réserve Naturelle du Bois du Parc est éditée par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

Direction de la publication :

Romain Gamelon
Rédaction: Benoît Fritsch
Conception: Olivier Girard
Crédit Photos: L. Audry - CSNB
S. Caux - CSNB / B. Fritsch - CSNB

La lettre de la Réserve Naturelle du Bois du Parc est réalisée avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement de Bourgogne



On sait de plus en plus que la flore des pelouses et des corniches de falaises ainsi que la faune associée à ces milieux représentent un bonne part de notre richesse locale. Mais les géologues qui sont passés ici nous apprennent à leur tour que la géologie de la vallée de l'Yonne constitue un élément patrimonial de grande valeur. Chose rare en France et en Europe, on peut en effet observer, par exemple à Mailly-le-Château, une page de l'Histoire de notre Terre à l'époque du Jurassique, datant de 150 millions d'années! Dès lors, la création de la Réserve Naturelle du Bois du Parc a permis de conserver sur notre commune un patrimoine local d'une grande valeur écologique et géologique qu'il faut aujourd'hui gérer. Une Réserve Naturelle est un outil qui nous le permet, et qu'il convient désormais de se réaproprier, tout comme la connaissance du site.

Voici donc pour cela la première lettre d'information et de partage de la connaissance qui s'inscrit dans une série de périodicité annuelle, que l'on souhaite longue et utile. Par une présentation des fondements, cette première lettre vous permettra de faire le point sur le rôle et le fonctionnement de la réserve naturelle, ainsi que les acteurs et les partenaires. D'autres rubriques vous permettront aussi de découvrir, au fil des lettres, les actions, les travaux ou les suivis naturalistes réalisés par le gestionnaire du site, ou bien encore la richesse et la diversité du patrimoine naturel, ou les usages présents sur le site.

Bonne lecture.

Claude PAUTOT Le Maire de Mailly-le-Château



Gestionnaire:

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

Chemin du Moulin des Etangs 21600 Fenay 03.80.79.25.99 - conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Dossier

Qu'est-ce que la Réserve Naturelle du Bois du Parc?



Quel est son rôle?

La Réserve Naturelle du Bois du Parc est un espace naturel abritant un patrimoine remarquable. Comme toutes les Réserves Naturelles, elle bénéficie d'une réglementation adaptée tenant compte du contexte local. C'est aussi un lieu ouvert au public pour une découverte de la nature, une sensibilisation à la protection de la biodiversité et plus généralement une éducation à l'environnement.

La RN du Bois du Parc a été créée par le décret ministériel du 30 août 1979 qui brécise:

- la localisation cadastrale (1 article)
- la réglementation sur le site (10 articles)
- la gestion (3 articles)

Historiquement, la Réserve Naturelle a été mise en place en opposition à un projet d'extension de carrière. Mais cette création s'est surtout faite sur des fondements écologiques. La faune, la flore et la géologie du site sont des éléments de forte valeur patrimoniale à l'échelle régionale voire nationale qu'il convient de protéger et de gérer afin de ne pas les perdre. L'escalade, usage en place sur le site a été maintenue selon les termes d'une convention bassée entre la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

La découverte du site se faisait jusqu'à présent grâce aux Guides de Pays de la Vallée de l'Yonne. (voir les Actualités)

Comment fonctionne-t'elle?

La gestion du site est placée sous la responsabilité du préfet de département. Pour cela, il a désigné une structure gestionnaire compétente (le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons) qui met du personnel à disposition sur des temps partiels différents (un directeur, une secrétaire comptable, du personnel scientifique, technique et de communication et un garde technicien). Pour effectuer les choix de gestion et valider le programme d'activités annuel, le préfet s'entoure d'un comité consultatif de gestion qui se réunit chaque année sous sa présidence. Tous les acteurs locaux concernés y siègent.

Oui sont les acteurs locaux?

Ce sont les services de l'Etat, les représentants des collectivités (commune de Mailly-le-Château, de Merry-sur-Yonne, le Conseil Général), les représentants des usagers du site (Escaladeurs, Guides de Pays), des associations de défense de l'Environnement, des scientifiques ainsi que le gestionnaire. Ils se réunissent chaque année pour décider de manière collégiale des choix et orientations de gestion de la Réserve Naturelle.

- Un deuxième plan de gestion quinquennal (2008-2013) vient ainsi d'être adopté lors de la dernière réunion du comité de gestion le 2 juillet 2008.
- Il prévoit les actions de gestion pour les cinq années à venir. (Consultable en mairie de Mailly-le-Château. Cf le bulletin municipal d'octobre 2008).
- · Que vous soyez usagers, riverains ou locaux, ces acteurs vous représentent au comité de gestion. N'hésitez donc pas à leur faire part de vos remarques et attentes (coordonnées disponibles au bureau de la Réserve Naturelle ou en mairie).





Actions

Mise en sécurité du site et aménagement du sentier

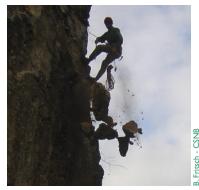
La visite de terrain de l'Inspection de Sécurité, effectuée en 2007 a mis en évidence de nombreux manques en terme de mesures de protection du public sur la Réserve Naturelle (risque de chute de personnes sur le sentier de découverte et risque de chute de pierres dans la carrière).

La rédaction du nouveau plan de gestion a donc été l'occasion de revoir et renforcer l'aménagement du sentier et la mise en sécurité des zones sensibles sur le site.

Sur le sentier :

· Les marches qui mènent sur les hauts de falaise ont été recalibrées.

• Prochainement, les tables d'interprétation du patrimoine naturel seront changées.



• Des barrières de protection et des panneaux de sécurité seront disposées aux endroits nécessaires (zones s'ouvrant vers les corniches).

Dans la carrière du Bois du Parc :

- La purge de l'entrée de la carrière a été effectuée fin novembre par les techniciens de la FFFME, en présence de M. Menot, géologue de l'université de Dijon, et du gestionnaire (Cf photo ci-contre).
- Des barrières seront disposées dans la partie arrière de la même carrière pour éviter un accès des personnes trop près des parois.



Actualités

Après sept années de prise en charge béné-

Les Guides de Pays

vole de l'animation nature pour la découverte de la Réserve Naturelle notamment. l'association des Guides de Pays de la Vallée de l'Yonne n'assurera plus ses missions à

n'assureront plus les animations

partir de l'an prochain. Les Guides effectuaient jusqu'à présent les visites sur le site en encadrant en moyenne 200 à 300 personnes par an. Faute de successeur, l'association sera dissoute. Tout en regrettant cet arrêt, le Conservatoire cherche désormais une nouvelle structure pour la réalisation de ces missions indispensables d'éducation à l'environnement. Nous tenions à remercier vivement l'association et sa présidente Josiane Maxel pour leur engagement au coté du Conservatoire durant toutes ces années.

2 - L'écho des coraux L'écho des coraux - 3